



## Section de l'Ardèche

Lettre d'infos n°11 (année 2019-2020)  
Mercredi 11 décembre 2019 – **Spéciale Grèves**  
[snu07@snuipp.fr](mailto:snu07@snuipp.fr) - 04.75.64.32.02  
[07.snuipp.fr](http://07.snuipp.fr) – Adhérer au SNUipp-FSU  
[Suivez-nous sur Facebook](#)

[Retrouvez l'ensemble des lettres d'info de l'année sur notre site.](#)

A lire sur la [page Facebook du SNUipp-FSU Ardèche](#) :

→ Les régimes spéciaux, défendables ?

→ Les mobilisations en Ardèche



### Calendrier à venir

**Jeudi 12 décembre** : [Grève interprofessionnelle contre la réforme des retraites](#)

**Mardi 17 décembre** : [Grève interprofessionnelle contre la réforme des retraites](#)

**Jeudi 19 décembre** : CHSCT départemental – Action conditions de travail (Viens vider ton sac)

**Fin janvier** : CAPD avancement

**Fin mars-début avril** : opérations de carte scolaire

[Voir tout le calendrier et tous les comptes-rendus](#)



### Retraites : on amplifie la mobilisation !

#### Quelles nouveautés dans les annonces du 1<sup>er</sup> ministre ?

Les dernières annonces du premier ministre ce 11 décembre n'ont convaincu personne : il persiste, aggrave et signe dans la destruction du système de retraite solidaire par répartition. Il nous promet de travailler encore plus (jusqu'à 64 ans pour ne pas avoir de malus) pour toucher toujours moins. La population serait divisée en trois :

- les « bénéficiaires » du système actuel (né avant 1975)
- ceux relevant des deux régimes (entre 1975 et 2004)
- les plus jeunes (nés à partir de 2004) totalement dépendant du système à point

**C'est ainsi que le gouvernement entend individualiser le système de retraites et diviser encore plus la population (pour mieux régner).** Il annonce maintenir des régimes spéciaux pour certains métiers alors qu'il les dénonce par ailleurs ! Il évoque une revalorisation progressive des enseignants mais pas avant 2021... donc ne s'engage sur rien ! Les [propos de Blanquer mardi matin sur France Inter](#) sont éloquentes à la matière ! Ils confinent à l'enfumage et au mensonge. Rappelons que ce gouvernement est celui qui a reporté d'un an la mise en place du PPCR, celui qui continue le gel des salaires, celui qui a brisé le paritarisme.

La mobilisation interprofessionnelle historique depuis le 5 décembre, les manifestations massives partout en France, l'engagement de nombreux collègues dans un mouvement reconductible, ont conduit le gouvernement à de nouvelles promesses. Ces annonces ne répondent pas à nos attentes, c'est le retrait total de ce projet de société individualiste que nous exigeons. **C'est pourquoi le SNUipp appelle de nouveau la profession à se mobiliser fortement et à se mettre en grève, notamment lors du temps fort du mardi 17 décembre.**

#### Les prochains rendez-vous :

La section départementale communique au plus vite sur son site les suites de l'action, les lieux et heures de RDV décidés localement ou nationalement.

**Jeudi 12 décembre** : manifestations à Annonay (14h), Privas (10h30) et Aubenas (14h30)

**Samedi 14 décembre** : lieu et horaire à venir sur le site

**Mardi 17 décembre** : lieu et horaire à venir sur le site

[Faites remonter dès à présent le taux de participation de votre école pour le mardi 17 décembre](#)

#### Anticiper l'action dans la durée - Les consignes du SNUipp-FSU sont les suivantes :

Un préavis national court jusqu'en février : toute personne qui se met en grève est couverte. Néanmoins, dans le premier degré, la question du délai de prévenance des parents, des mairies voire de l'employeur se pose.

- prévenir les familles et mairies au plus tôt qu'un mouvement de grève reconductible est cours jusqu'aux vacances. Dire que l'équipe de l'école est susceptible de participer à des journées de grève et qu'une information sera faite au plus tôt ([modèle de courrier](#)). Rappel : les mots doivent être donnés aux parents ou glissés dans les cahiers (agrafés) mais en aucun cas être collés.

[La lettre aux parents pour le mardi 17 décembre](#)



- pour accroître encore la visibilité du mouvement de contestation et pour garantir à ceux qui hésiteraient encore de pouvoir se mettre en grève, le SNUipp-FSU 07, propose pour la suite du mouvement, un [modèle de déclaration préalable valable pour tous les jours](#) de classe jusqu'aux vacances de Noël.

### S'informer pour informer

Continuer à s'informer sur les dangers de la réforme :

→ elle n'est pas nécessaire ([voir la vidéo d'un économiste](#))

→ elle entraînerait une baisse de 30% des pensions ([lire l'article](#))

### Comprendre sur la réforme

→ [La réforme pénalisera encore plus les femmes](#)

→ [Tout comprendre sur le système actuel et le projet de réforme](#)

→ [La réforme en bref](#)

→ « [Les retraites, un choix de société](#) »

## Infos administratives à ne pas louper !

**Liste d'aptitude direction d'école** : inscription avant le 10 janvier 2020.

Les entretiens auront lieu le 5 et 12 février 2020 à Privas. [Voir l'article complet et la circulaire.](#)

**Congé formation** : les demandes sont à envoyer à l'IEN au plus tard le 31 janvier 2020.

[Télécharger la circulaire et le formulaire de demande](#)

**Départ en stage CAPPEI** : les demandes sont à envoyer à l'IEN au plus tard le 31 janvier 2020.

[Voir la circulaire et le formulaire de demande](#) – [Voir les besoins du département de l'an passé](#)

**Temps partiels à la rentrée 2020** : demander avant le 31 janvier.

[Toutes les infos dans notre article spécial temps partiels.](#)

**Compte personnel de formation** : il remplace le DIF et peut être demandé tout au long de l'année. [En savoir plus](#)

## C'est par un geste individuel qu'on renforce le collectif !

**Le SNUipp-FSU est totalement indépendant et vit que des cotisations de ses adhérents.**

Chacun peut renforcer le poids et l'audience du SNUipp en se syndiquant.

[Rejoindre le SNUipp-FSU Ardèche.](#)

